



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 15ème législature

### Fonctionnement BAC de l'Essonne

Question écrite n° 8549

#### Texte de la question

M. Franck Marlin appelle l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur, sur les préoccupations des brigades anti-criminalité (BAC) de l'Essonne et notamment sur le manque de moyens dont elles disposent. Le constat à dresser de la diminution de l'engagement de l'État dans une politique sécuritaire de proximité conduit les commissariats et BAC de Brunoy, Montgeron et Draveil à mutualiser leurs moyens. Il faut alors acter d'une déficience à deux échelles : la diminution des moyens matériels et humains alloués à ces unités. Aussi, en Essonne, les brigades anti-criminalité dont l'essence même de la mission nécessite les plus grandes discréption et sécurité se voient contraintes d'exercer leurs patrouilles dans des véhicules estampillés « Police nationale », qui ne permettent pas de surcroît d'assurer le transport d'armes lourdes dans des conditions sécuritaires optimales voire même normales. Quand bien même la volonté d'investir dans de nouveaux véhicules et de remplacer des véhicules endommagés est présente, celle-ci n'est pas le reflet de la réalité de terrain, notamment dû à l'engorgement du site de réparation des véhicules d'Île-de-France situé au Chesnay. Cette situation qui apparaît circonscrite à ces communes étant le résultat d'une politique sécuritaire en manque de moyens pourrait tout à fait se propager à d'autres villes. Au vu de l'impératif sécuritaire qui en découle non seulement pour les agents mais également pour les Français, il lui demande de bien vouloir lui indiquer quelles mesures le Gouvernement compte prendre en matière de sécurité de proximité pour garantir l'efficacité de l'action des commissariats et BAC.

#### Texte de la réponse

Le Président de la République a fait de la sécurité un des enjeux fondamentaux du quinquennat. 10 000 postes seront ainsi créés au sein de la police et de la gendarmerie nationales durant le quinquennat. En 2019, les crédits des forces de sécurité augmenteront de 2,6 % par rapport à 2018, soit 335 M€ supplémentaires. Le Gouvernement fait également le choix de l'efficacité et des réformes en profondeur. La police de sécurité du quotidien (PSQ) a été lancée en février 2018. Replaçant le contact avec la population au centre de l'action, elle permet d'accroître la présence des policiers sur la voie publique. Elle monte progressivement en puissance, dans l'Essonne comme partout sur le territoire national. Dans ce département, la PSQ, qui se déploie dans une démarche de « résolution de problème » avec des priorités et des secteurs clairement identifiés, vise notamment à renforcer la lutte contre les cambriolages, les rodéos motorisés, l'occupation des halls d'immeubles et l'économie souterraine. Elle s'attache aussi à une meilleure prise en compte des doléances du public et à un meilleur accueil dans les commissariats, à un suivi renforcé avec les différents partenaires (bailleurs, organismes de transport, etc.). La PSQ va également se traduire par une action renforcée dans un nombre limité de quartiers, là où l'insécurité est la plus forte. C'est ainsi que des renforts à hauteur de 1 300 policiers seront dédiés à 60 quartiers en zone police (« quartiers de reconquête républicaine ») d'ici 2020. La ville de Corbeil-Essonnes (quartier Les Tarterêts) fait partie, depuis septembre 2018, de la première vague de déploiement des quartiers de reconquête républicaine, avec des effectifs renforcés et des axes d'action forts : renforcement de la présence policière sur la voie publique, intensification du partenariat avec la police municipale, développement des contacts avec la population, etc. Dans l'Essonne comme ailleurs, les policiers sont totalement mobilisés au quotidien et l'engagement du Gouvernement pour renforcer leurs moyens se poursuit. Les effectifs de la police nationale dans le département s'élèvent (données au 30 novembre 2018) à 3 085 agents et devraient atteindre 3

125 agents d'ici fin mai 2019. S'agissant des personnels de la direction départementale de la sécurité publique (inclus le renseignement territorial), qui sont les principaux présents au quotidien sur la voie publique, ils sont au nombre de 2 144 (données fin novembre 2018) et devraient atteindre 2 177 fin mai 2019. La direction départementale de la sécurité publique de l'Essonne dispose déjà de 336 terminaux numériques NEO (et devrait disposer de près de 400 terminaux supplémentaires dans le cadre du déploiement 2018-2019) et d'une centaine de caméras piétons (une centaine de caméras supplémentaires seront livrées en 2019). 31 véhicules ont par ailleurs été commandés dans le cadre du plan de renouvellement automobile 2018, dont 5 bénéficieront aux brigades anti-criminalité (BAC) qui jouent un rôle essentiel dans la lutte contre la délinquance de voie publique et donc dans la protection quotidienne de nos concitoyens. A ce jour, 34 véhicules équipent les BAC du département. S'agissant des brigades anti-criminalité des circonscriptions de sécurité publique de Brunoy, Draveil et Montgeron, elles bénéficient chacune, en propre, d'un véhicule. Par ailleurs, la circonscription de sécurité publique de Brunoy a vu son véhicule BAC retenu au titre du plan de renouvellement automobile 2018 et disposera au premier trimestre 2019 du véhicule de remplacement. Leurs équipages fonctionnent à trois policiers effectivement présents afin d'offrir le maximum de garanties de sécurité à leurs interventions. Le principe d'un renfort obligatoire entre circonscriptions de sécurité publique est donc prévu pour chaque vacation durant laquelle ce dispositif ne pourrait être mis en œuvre. Cette organisation permet de maintenir à minima deux équipages de BAC composés chacun de trois policiers au minimum dans les trois circonscriptions de police précitées. Enfin, il convient de rappeler que ces trois circonscriptions de police peuvent, chaque fois que nécessaire, recevoir le soutien d'unités départementales, par exemple de la BAC départementale. Le ministre de l'intérieur et le secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur ont personnellement salué l'engagement des policiers de ce département lors d'une visite de terrain le 31 décembre 2018. Il convient de souligner qu'en zone de compétence de la sécurité publique, cette mobilisation a permis d'enregistrer des résultats encourageants dans la lutte contre la délinquance au cours des 11 premiers mois de 2018 par rapport à la même période de 2017, puisque le nombre de violences physiques crapuleuses a diminué de 9,3 % durant cette période et le nombre d'atteintes aux biens de 3,8 %.

## Données clés

**Auteur :** [M. Franck Marlin](#)

**Circonscription :** Essonne (2<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 8549

**Rubrique :** Police

**Ministère interrogé :** [Intérieur](#)

**Ministère attributaire :** [Intérieur](#)

## Date(s) clée(s)

**Question publiée au JO le :** [22 mai 2018](#), page 4158

**Réponse publiée au JO le :** [22 janvier 2019](#), page 623